

97.4 EMPLOI
Société par actions simplifiée
Capital social : 2 580 000 €
Siège social : 14 rue Sully Prud'Homme
97420 Le Port
453 656 654 RCS SAINT DENIS DE LA REUNION TGI (2004 B 456)

DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 2 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le deux décembre,

Le soussigné,

Patrick FABRE, agissant en qualité de Président de la société « PF ENTREPRISE », elle-même Présidente de la Société « 97.4 EMPLOI » ci-dessus référencée, a pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la mise à jour corrélative de l'article 4 des statuts ;
- et aux publicités légales.

PREMIERE DECISION

Le Président décide de transférer le siège social à l'adresse suivante : 2 Rue Boris Vian, Local n°2 – 97420 LE PORT, et modifie corrélativement l'article 4 des statuts dont la rédaction devient :

ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé au 2 Rue Boris Vian, Local n°2 – 97420 LE PORT.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du même département par simple décision du Président, sous réserve de ratification par l'associé unique ou par la prochaine assemblée, et en tout autre lieu suivant décision de l'associé unique ou décision collective extraordinaire des associés.

SECONDE DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes décisions à l'effet de procéder à toute formalité de publicité légale requise en conséquence des décisions qui précèdent.

De tout ce que dessus, il a été dressé et répertorié sur le registre des décisions le présent procès-verbal signé par M. Patrick FABRE ès qualités.

DocuSigned by:
 Patrick Fabre
474F5D539D90475...